

## **DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 22 AOUT 2023 - MORBIHAN HABITAT**

Décision n° DE-2023-08-22- 53	Délibération du BUREAU N° BU-2022-12- 12	Groupe n°193 Opération n°912000100	SAINT-JEAN-BREVELAY Résidence « Cadoudal »
----------------------------------	--	---------------------------------------	---

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 2023, déléguant au Directeur général la signature des contrats de prêts d'un montant maximum de 5 M€ par opération,

Vu la délibération du Bureau en date du 12 décembre 2022, autorisant l'exécution de l'opération précitée,

La présente décision autorise le financement de cette opération à travers 1 emprunt, pour un montant total de 282 000 €, correspondant à 1 emprunt souscrit auprès de la Caisse des dépôts, dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- 1 emprunt conventionné, souscrit auprès de la Caisse des dépôts :

	Prêt Amélioration éco-prêt	
	(PAM éco-prêt)	
Montant du prêt	282 000 €	
Durée du	sans	
préfinancement		
Durée de	20 ans	
l'amortissement		
dont durée du	néant	
différé d'amortisst		
Périodicité des	annuelle	
échéances		
Index	livret A	
Taux d'intérêt	taux du Livret A en vigueur à la date	
actuariel annuel	d'effet du contrat minoré de 45	
	points de base	
Révision du taux	révision du taux d'intérêt à chaque	
d'intérêt à chaque	échéance en fonction de la	
échéance	variation du taux du Livret A sans	
	que le taux d'intérêt puisse être	
	inférieur à 0%)	
Typologie GISSLER	1A	
Profil	échéance prioritaire (intérêts	
d'amortissement	différés) : si le montant des intérêts	
	calculés est supérieur au montant	
	de l'échéance, la différence est	
	stockée sous forme d'intérêts	
	différés	
Modalité de	double révisabilité	
révision		
Taux de	- 0% (révision du taux de	
progressivité des	progressivité à chaque échéance en	
échéances	fonction de la variation du taux du	
	Livret A sans que le taux de	
	progressivité puisse être inférieur à	
	0%)	
Date d'effet du	Août 2023	
contrat de prêt		
Date de 1ère	Septembre 2023	
échéance	_ ^	
Garanties	100 % DEPARTEMENT DU	
	MORBIHAN	
	n entry and the state of	



Fait à Vannes, le 23 août 2023

Certifiée exécutoire

Le Directeur général

**Erwan ROBERT**